

Note commune d'information du PNUD, de l'UNFPA et de l'UNICEF

Feuille de route vers un budget intégré

15 décembre 2009

Résumé

À sa deuxième session ordinaire de 2009, le Conseil d'administration de l'UNICEF a prié l'UNICEF, en collaboration avec le PNUD et l'UNFPA, de présenter pour information à la première session ordinaire de 2010 une note décrivant une « feuille de route » pour la réalisation des objectifs présentés dans la décision 2009/20 du Conseil d'administration concernant le budget d'appui biennal pour 2010-2011.

De même, lors de sa deuxième session ordinaire de 2009, le Conseil d'administration du PNUD/UNFPA a demandé au PNUD et à l'UNFPA, en collaboration avec l'UNICEF, de présenter pour information à la première session ordinaire de 2010, une note décrivant une « feuille de route » pour la réalisation des objectifs énoncés dans les décisions du Conseil d'administration 2009/22 et 2009/26, respectivement, sur les budgets d'appui biennal pour 2010-2011 de ces organisations. S'appuyant sur les décisions mentionnées ci-dessus prises par les Conseils d'administration du PNUD/UNFPA et de l'UNICEF, les trois organisations ont préparé ensemble la présente note d'information qui traces les grandes lignes d'une « feuille de route pour un budget intégré ».

Feuille de route pour un budget intégré à partir de 2014

Date	Actions prises suite aux décisions du Conseil d'administration	Retour d'information attendu du Conseil d'administration
<p>Première session ordinaire de 2010 des Conseils d'administration respectifs (janvier)</p>	<p>La présente note d'information sera présentée à la première session ordinaire des Conseils d'administration respectifs.</p>	<p>Retour d'information et orientation; prise de note</p>
<p>Janvier à juin 2010</p>	<p>Les organisations examineront ensemble les définitions des coûts et les classifications des activités existantes et les coûts qui y sont associés, y compris ceux relatifs au recouvrement des coûts, et les coûts indirects, fixes et variables. La portée de l'examen comprendra tous les coûts, et ne se limitera pas aux coûts traditionnellement inclus dans les budgets d'appui biennal. Le résultat attendu de l'examen est la proposition d'un ensemble complet et harmonisé de définitions des coûts et de classification des activités et des coûts associés.</p> <p>Les organisations examineront ensemble les résultats des modèles et méthodologies de budgétisation d'une sélection d'organismes des Nations Unies et de donateurs bilatéraux pour identifier les meilleures pratiques.</p> <p>Tirant parti du résultat de l'examen mentionné ci-dessus, les organisations commenceront à travailler sur une méthodologie améliorée pour relier aux besoins en ressources les résultats institutionnels et de gestion dans leurs plans stratégiques respectifs.</p> <p>Les organisations informeront les Conseils d'administration des résultats de l'examen par des séances conjointes informelles en juin 2010.</p>	<p>Retour d'information et orientation par le biais de consultations informelles, mars-juin 2010</p>
<p>Deuxième session ordinaire de 2010 des Conseils d'administration (septembre).</p>	<p>Les organisations présenteront un rapport commun à la deuxième session ordinaire de 2010 du Conseil d'administration décrivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) proposition de définitions des coûts et des classifications d'activités et coûts associés à l'inscription dans leurs documents budgétaires 2012-2013, et (b) résultats de l'examen des modèles et méthodologies de budgétisation axés sur les résultats et les implications pour l'amélioration des liens entre les résultats institutionnels et de gestion dans les plans stratégiques et les ressources nécessaires pour 	<p>Orientation par le biais d'une décision officielle</p>

Date	Actions prises suite aux décisions du Conseil d'administration	Retour d'information attendu du Conseil d'administration
	atteindre les résultats.	
Septembre 2010 à juin 2011	<p>Les organisations procéderont à un examen de leurs plans stratégiques, qui comprendront probablement les résultats institutionnels et de gestion révisés pour la période 2012-2013.</p> <p>Les organisations examineront conjointement l'effet des définitions des coûts et des classifications d'activités sur les taux harmonisés de recouvrement des coûts, en prenant également en compte les progrès du Comité de haut niveau du Groupe des Nations Unies pour le développement sur le groupe de travail chargé de la gestion concernant la politique de recouvrement des coûts.</p> <p>Les organisations prépareront leurs documents budgétaires pour 2012-2013, en tenant compte des avis d'orientation fournis par les Conseils d'administration à la deuxième session ordinaire de 2010 et à la session annuelle de 2011. Les documents budgétaires mettront en place des liens d'ensemble et transparents vers les cadres de résultats institutionnels et de gestion des plans stratégiques.</p> <p>Les organisations consulteront officiellement le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à propos de leurs propositions budgétaires 2012-2013 et organiseront des consultations informelles avec les Conseils d'administration selon que de besoin.</p> <p>Les organisations évalueront les mesures à prendre en vue de l'introduction du budget intégré, effectif en 2014, en s'appuyant sur la méthodologie de classification des coûts et l'examen de la budgétisation axée sur les résultats présenté à la deuxième session ordinaire de 2010 des Conseils d'administration (septembre).</p>	Retour d'information et orientation par le biais de consultations informelles
Deuxième session ordinaire 2011 des Conseils d'administration (septembre)	<p>Les organisations soumettront leurs documents budgétaires 2012-2013 aux Conseils d'administration respectifs pour approbation. Ces documents comprendront les résultats de l'examen conjoint portant sur l'impact des définitions des coûts et des classifications des activités sur les taux harmonisés de recouvrement des coûts.</p> <p>Les organisations soumettront une note conjointe d'information préliminaire sur les mesures prises et les progrès réalisés concernant le budget intégré effectif en 2014.</p>	<p>Approbation</p> <p>Prise de note</p>

Date	Actions prises suite aux décisions du Conseil d'administration	Retour d'information attendu du Conseil d'administration
Septembre 2011 à avril 2012	Les organisations prépareront un budget intégré de simulation, et conduiront conjointement des consultations informelles avec les Conseils d'administration respectifs en mars 2012.	Retour d'information et orientation par le biais de consultations informelles
Session annuelle 2012 des Conseils d'administration (juin)	Les organisations présenteront un rapport commun sur les mesures prises et les progrès réalisés sur la voie d'un budget intégré, effectif en 2014, y compris un budget intégré de simulation.	Orientation par le biais d'une décision officielle
Septembre 2012 à juin 2013	Les organisations prépareront les projets de budgets intégrés, effectifs en 2014, à l'appui de ces nouveaux plans stratégiques et procéderont à des consultations informelles avec les Conseils d'administration respectifs en mai 2013.	Retour d'information et orientation par le biais de consultations informelles
Deuxième session ordinaire des Conseils d'administration (septembre)	Les organisations soumettront leurs plans stratégiques et budgets intégrés aux Conseils d'administration respectifs pour approbation.	Approbation
